



routedevannes.com

Route de Vannes

Accueil Route de Vannes

Les Brèves

Zoom

A voir, A savoir

Initiatives

Petite annonce immo en vidéo

Les bonnes adresses

Portraits et rencontres

Un mag pour la "route"

Petites annonces voitures d'occasion en vidéo

Courrier du lecteur

Rechercher...

Commerces et Cie :
l'annuaire de la route de
Vannes

Les Petites Annonces
Gratuites de la Route de
Vannes

Contacteur routedevannes.com :
info@routedevannes.com

La voiture sans permis arrive chez Europcar Atlantique !



Tony Lesaffre et Denis Maure, à la tête d'Europcar Atlantique, multiplient les initiatives pour apporter de nouvelles solutions de mobilité qui puissent se substituer à la détention d'un véhicule personnel. La dernière en date : la location de voiture sans permis !

Le quadricycle léger à moteur, selon son appellation officielle, a bien évolué depuis ses débuts, dans les années 70, loin des premiers pots de yaourt qui sillonnaient les campagnes et faisaient grincer des dents.

Totalement relookée, petite, maniable, idéale pour la circulation en ville, la « nouvelle » voiture sans permis a trouvé sa place et connaît un véritable engouement, notamment auprès des professionnels privés de leurs permis de conduire.

Pour un professionnel, chef d'entreprise, commercial, artisan ou profession libérale, (ou même une mère de famille !) la privation du permis de conduire s'avère un handicap de taille dans la vie de tous les jours. La location de voiture sans permis apporte à cette population active une solution de mobilité économique et pertinente, complémentaire des solutions alternatives (transports en commun, deux-roues, co-voiturage...).



Europcar Atlantique fait figure de précurseur dans ce domaine. On estime le parc de voitures sans permis de location à seulement 1 000 véhicules en France, dont les deux-tiers sont concentrés sur la région Parisienne. Une offre totalement sous-dimensionnée par rapport à la demande !

Séduit par les récentes évolutions technologiques des véhicules sans permis Microcar, notamment en termes de design, de sécurité et de respect de l'environnement, Europcar Atlantique a acheté un parc de M.GO 2008 auprès de la PME de Montaigu (Vendée). Membre du groupe Driveplanet (Ligier automobiles) depuis septembre 2008, Microcar est le seul constructeur de véhicules sans permis certifié ISO 14001 garantissant la « recyclabilité » de ses véhicules.

Une voiture totalement relookée et composée à 95,9% de matières recyclables. Ce véhicule léger bénéficie d'un confort et d'un niveau de sécurité équivalent à celui des voitures traditionnelles de petite cylindrée et fait partie des moins polluants en émission de Co2 avec seulement 83g/km.

Il est bien entendu que ceux qui ont perdu leur permis de conduire sont responsables de cette situation. A noter, que la meilleure façon de conserver son permis, c'est encore de pleinement respecter le code de la route, ce qui est assez simple à faire... Le respect du code de la route, c'est aussi le respect des autres véhicules, des gens : respect des limitations de vitesses, des distances de sécurité, respect des signalisations, moins compter sur les détecteurs de radars que sur son sens civique, son respect des lois... comme tout à chacun !

Conditions de location :

Etre âgé de 21 ans minimum

Avoir été titulaire d'un permis de conduire B

7 jours minimum de location

Tarifs : 217 euros la semaine.

_ 690 euros le mois.

Renseignements sur : www.europcar-atlantique.com

La Location de Scooter, une autre solution alternative chez Europcar
Europcar enrichit son offre « sans permis » en proposant à la location des scooters.

Parfait complément de la Voiture sans permis, le scooter permet de se jouer de la circulation en ville, et libère le conducteur des contraintes de stationnement.

Conditions de location :

Etre âgé de 28 ans minimum

7 jours minimum de location

Tarifs : 114 euros la semaine.

330 euros le mois.

Renseignements sur www.europcar-atlantique.com